

Le secrétariat de mairie sera fermé les 19 et 20 février pour cause de congés

En cas d'urgence s'adresser au maire ou aux adjoints

Discours de notre maire lors de l'inauguration des aménagements du village et des vœux de la municipalité

Préambule :

La préparation de ces vœux a été perturbée par l'attentat effroyable contre Charlie Hebdo. Depuis j'ai eu beaucoup de mal à me concentrer. J'ai ressenti de l'émotion, de l'abattement puis de la colère devant tant d'horreur.

Dans quel monde vivons-nous ?

Comment peut-on faire preuve de tant de violence, de lâcheté et d'intolérance ?



On décapite des otages devant des caméras, on transforme la Méditerranée en cimetière pour des milliers de réfugiés fuyant des dictatures toutes plus sanguinaires les unes que les autres, on flingue des humoristes. Ils sont morts debout, assassinés pour avoir défendu la laïcité. J'ai du coup vraiment eu beaucoup de mal dans la rédaction de ce discours, n'arrivant pas à chasser de mon esprit le visage de ces dessinateurs, journalistes que j'appréciais, ainsi que tous ces innocents, anonymes, victimes de cette barbarie.

Spontanément, l'émotion collective a pris le dessus bien au-delà des frontières même de l'hexagone. Une fraternité républicaine dressée comme un rempart pour protéger notre liberté et notre démocratie.

Je souhaite de tout cœur que d'autres humoristes, d'autres journalistes, prennent le relais et continuent à cogner sur tous les fondamentalistes et radicaux de tout poil.

Je suis, nous sommes tous Charlie.

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,
Vendredi : 9h00 à 13h00,

Mercredi : 9h00 à 13h00

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

Comme chaque année, avec le conseil municipal, c'est avec un immense plaisir que je vous accueille pour cette cérémonie des vœux. Au fil des ans, elle s'est inscrite dans la tradition locale. Mais au fond, elle est bien plus qu'une tradition. Cette cérémonie des vœux est un moment important auquel chacun d'entre nous est attaché parce qu'elle est l'occasion de nous retrouver pour pouvoir échanger librement et de manière conviviale.

Avec mes collègues, permettez-moi de vous souhaiter à tous, une très belle année 2015, pleine de santé, de bonheur, d'amour et de respect.

Cette cérémonie des vœux est un moment important, car elle est l'occasion de dire toute notre gratitude aux bénévoles du monde associatif, aux différents services publics, à chacun d'entre vous pour votre contribution à la réussite et à la qualité de vie de notre commune.

Cette réussite, cette qualité de vie ne pourraient pas être possibles sans les agents municipaux, personnels du syndicat scolaire et intercommunaux. Au quotidien, quelque soit la place qu'il occupe, chacun a une responsabilité éminente dans le bon fonctionnement du service public communal. A Notre Dame de l'Osier nous n'avons guère de ressources, le capital humain est la principale richesse de notre mairie et de toute notre organisation. Merci mesdames et messieurs pour votre implication sans faille, votre professionnalisme et votre bonne humeur.

Il y a quelques millions d'années, en Afrique, certains singes ne sont plus vraiment des singes et évoluent vers Homo erectus qui serait le premier humain à conquérir la terre. A cette époque, l'homme est un chasseur-cueilleur, qui prélève dans son environnement ce que la nature lui fournit. Ce nomade se déplace au gré des saisons et revient à son point de départ, c'est le parcours annuel. Il découvre de nouveaux horizons, c'est la migration générationnelle, qui va permettre de coloniser la planète. On estime que toute la terre est occupée par les hommes depuis environ 200 000 ans.

Ces hommes qui ne sont attachés à aucun lieu, ont un sentiment de liberté. Vers -10 000 ans avant JC, pas Jean-Christophe mais l'autre barbu, l'agriculture apparaît dans une zone appelée croissant fertile, qui se situe du sud est de la Turquie à l'Egypte, mais aussi en Chine et en Amérique. Les nomades apprennent à semer et récolter des graines. Ils se sédentarisent. Semer, sarcler, désherber, récolter... L'homme découvre une chose horrible : **LE TRAVAIL**. Pour protéger ses cultures des dégâts des animaux sauvages, il dresse des clôtures et invente le droit de propriété et tout plein de Nelly pour gérer tout ça.

Pouvoir stocker des vivres, permet une augmentation de la population, la construction de villes et de villages, le développement d'activités marchandes, artisanales, politiques et guerrières car il faut protéger ses réserves. Partout sur le globe, à chaque fois qu'un sédentaire s'installe et délimite une propriété, il entre en conflit avec des nomades. Aujourd'hui encore, les conflits se règlent souvent à la Kalachnikov.

Il arrive un moment où les villes et les villages sous l'effet du temps qui passe, perdent de leur superbe, se dégradent et ne correspondent plus à l'image idyllique que l'on peut s'en faire. A Notre Dame de l'Osier, cela faisait longtemps que les ravages du temps avaient dégradé la place du village et la chaussée. Longtemps aussi que les élus cherchent des solutions pour améliorer le cadre de vie des habitants et riverains de la place.

La plus grosse difficulté est de trouver les financements. C'est à ce moment là que les élus redeviennent, à l'image de leurs lointains ancêtres homo erectus, des chasseurs-cueilleurs. Chasseurs de prix bas, cueilleurs de subventions.

Quand on est maire, on commence par envoyer des signaux de fumée à son conseiller général, on met sa plus belle peau de bête, celle du dimanche, on laisse sa massue à la maison, on essaye tant bien que mal de mettre de l'ordre dans sa pilosité hirsute et on fonce à Saint Marcellin, capitale du territoire.

J'en profite pour remercier Jean-Claude Coux notre conseiller général et Florence Clerc, Directrice du Territoire, Eric Vallet, Hubert Veyret du service aménagement, qui nous ont aidés à monter les bons dossiers afin d'optimiser les aides auxquelles nous pouvions prétendre. Car outre l'embellissement, ces aménagements répondent à deux autres objectifs : l'amélioration de la sécurité et rendre accessibles les espaces publics aux personnes à mobilité réduite. Merci également à Michèle Bonneton, notre Députée, qui nous a octroyé 5000 € d'aide sur sa réserve parlementaire.



Une gestion rigoureuse, des choix par le passé pertinents, je pense notamment au lotissement communal, nous permettent de financer cet investissement sans avoir recours à l'emprunt, si ce n'est un emprunt court terme de 60 000 € sur 2 ans pour financer la TVA, TVA qui nous sera remboursée en 2016. Une fois le budget bouclé, il ne nous restait plus qu'à faire appel aux entreprises les meilleures de la région et plus est, étaient les moins chères. Le résultat est à la hauteur de nos attentes, des matériaux simples, un travail de qualité qui s'intègre parfaitement à notre environnement et conserve tout ce qui fait l'âme de notre village. Merci à Alp'études le concepteur, aux entreprises et à leurs collaborateurs. Merci à Marie-Noëlle et Jean-Christophe qui ont avec moi participé activement, chaque mercredi matin aux côtés du maître d'œuvre et des entreprises aux 21 réunions de chantier. Bravo à tous.



Les autres travaux réalisés au cours de cette année 2014 :

L'achat et l'installation par Jean-Louis et Nicolas de jeux, à l'école, toboggan et balançoire, ainsi qu'à l'espace de détente et de loisir complétant ainsi les équipements déjà existants. Ces acquisitions n'auraient pas pu être possibles sans la participation conséquente (8000 €) du Foyer Rural qui cessait son activité.



Jeux
Aire de loisir
&
École
11 927 € ttc
Don du Foyer
Rural
8 000 €



Travaux d'entretien à la Basilique, mise en conformité du tableau électrique (1153 €) et changement d'un moteur de volé des cloches (1855 €).

2014 a vu également le renouvellement des conseils municipaux, 5 nouveaux élus ont fait leur entrée et très vite ont été mis dans le bain. Ils sont jeunes, très jeunes même, beaux et surtout dynamiques. Laissez-moi vous les présenter :

Je commencerai par :

Violaine Verney, la benjamine de l'équipe, qui entre autre s'occupe des affaires scolaires et du CCAS.

Sébastien Ferrouillat, qui s'occupe du site internet de la commune, dont la nouvelle version est disponible depuis peu.

Vincent Grigis, délégué au SEDI et qui épaula Sébastien pour la partie informatique.

Sandrine Locatelli, qui a repris l'Osier Flash, l'information mensuelle communale ce qui est loin d'être la tâche la plus facile. Elle est secondée par

Marie-Noëlle Ravier, déléguée au SICTOM, qui en plus d'être devenue une experte en bordures, canalisations, grave bitume, est une pro de la mise en page sur Publisher.

Un grand merci à toutes les deux et notamment pour le hors série de cette fin d'année.

Qui est qui ?



Cette nouvelle mandature commence dans un contexte général difficile, dur. Si insécurité il y a, elle est avant tout économique et sociale. Des entreprises fragilisées bien que souvent performantes et novatrices. Une compétitivité internationale sauvage et sans règle. Un chômage qui reste un défi ardu à relever. Plongeant par la même de nombreuses familles dans la précarité et l'exclusion sociale. Maintenir coûte que coûte ce lien social, c'est l'objectif que s'est fixé le CCAS de la commune et le rôle de l'ensemble des associations en créant toutes les occasions possibles pour des moments de rencontres, de partage et d'échange.

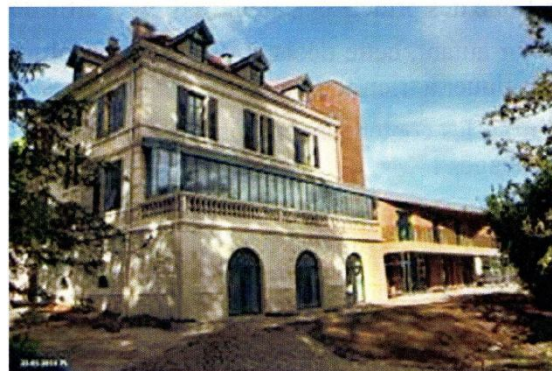
Pour rester dans ce domaine, j'ai apprécié le passage de relais entre le Foyer Rural, véritable institution depuis plus de 30 ans et le Comité des Fêtes nouvellement créé, présidé par Nelly. Continuant ainsi sur la lancée de ses aînés avec beaucoup de dynamisme lors d'un 14 Juillet qui a vu notre Basilique prendre des couleurs jusque là inconnues.

La baisse des dotations de l'Etat, encore et toujours, dans le cadre de la réduction du déficit public, pénalise fortement nos collectivités communales et intercommunales.

Plus que jamais des choix devront être faits, de façon judicieuse pour impacter au minimum les services rendus au public. Néanmoins nous savons pertinemment que cela aura des conséquences et des répercussions sur la vie de tous les jours.

Il nous faudra, nous élus, faire preuve d'ingéniosité mais aussi d'audace pour qu'à l'avenir nous puissions continuer à investir et surtout à fonctionner.

Au niveau de l'intercommunalité à noter l'ouverture depuis la rentrée de Septembre, du pôle de services, regroupant la crèche halte-garderie et tous les services liés à l'enfance jeunesse. Un service pour tous les habitants de la communauté de communes Chambaran-Vinay-Vercors.



La mise en place des rythmes scolaires a fait couler beaucoup d'encre. Ils sont en place sur le regroupement pédagogique depuis la rentrée de septembre. Une semaine de 4 jours ½, les temps périscolaires démarrent à Notre Dame de l'Osier tous les après midi, à 15h30 après la classe et durent 45 minutes. Un grand merci au personnel du syndicat scolaire qui s'est investi dans ce projet et qui en assure la réussite, projet coordonné par Christine Jouve, sous la présidence de Florent Zanello, élu de Morette. Syndicat scolaire dont le secrétariat est désormais installé dans les locaux de la mairie de l'Osier.



Même si la compétence des ordures ménagères est intercommunale, il n'en reste pas moins que la question est une épine plantée dans le talon de chaque équipe municipale.

En décidant d'établir le libre accès aux moloks, les élus ont souhaité répondre à l'une des principales attentes d'une partie des habitants.

Pour autant, cette décision ne remet absolument pas en cause la nécessité de continuer à trier, toujours plus et mieux, ses déchets.

Enfin, les conteneurs en libre accès, ce doit aussi être la fin de tous les dépôts sauvages !

A Notre Dame de l'Osier nous étions loin de souhaiter la suppression des badges mais je ne vais pas développer mes pensées ici, c'est mauvais pour ma tension.

Les projets pour 2015 :

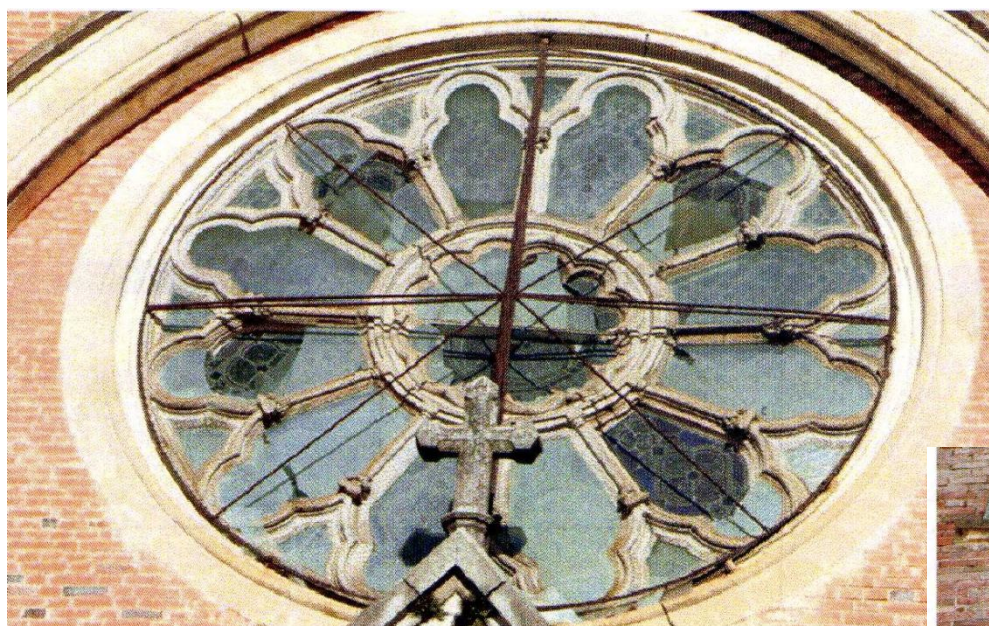
Nous envisageons l'acquisition d'un petit tracteur. Nous arrivons à avoir plus de 2 hectares d'espaces verts à entretenir et notre vieille tondeuse, achetée d'occasion commence à donner des signes de faiblesse. Equipé d'une petite lame à neige pour déneiger les parkings et le cœur du village, d'une tondeuse performante et d'un chargeur frontal, cet équipement serait d'environ 25 000 €. Nous souhaiterions vendre le tractopelle que nous avons en commun avec la commune de Serre-Nerpol.

La mise en place d'un nouveau monument aux morts, proche de la mairie est à l'étude et sera installé dans les prochains mois.

L'aménagement de la promenade de la chapelle quant à lui sera conditionné à la vente des 4 derniers lots du lotissement communal. Ces travaux viendraient finaliser l'aménagement du centre bourg.

En termes d'urbanisme, les lois Grenelles et dernièrement la loi ALUR nous obligent à mettre en conformité notre document d'urbanisme. Notre Plan d'Occupation des Sols deviendra caduque au 1^{er} Janvier 2016. Nous avons jusqu'au 31 Décembre 2015 pour entamer la démarche de transformation du POS en PLU ou en carte communale. Dans les prochains jours avec Michel nous participerons à une réunion d'information sur le sujet.

Depuis maintenant plus de 4 ans avec le Père Guichert, je préside l'association pour la restauration de la Basilique. En partenariat avec la fondation du patrimoine, nous récoltons un certain nombre de dons. A ce jour, nous serions en capacité de faire pour environ 20 000 € de travaux. Nous avons décidé de commencer par le plus urgent, ma mise en sécurité des vitraux. Deux entreprises spécialisées ont été contactées. Nous analyserons prochainement leurs offres et dès cette année, sera donné le coup d'envoi de longues et lourdes tâches de rénovation de cet édifice.



Beaucoup de projets structurants pour notre territoire sont encore dans les tuyaux mais nous aurons l'occasion d'en reparler quand ils se concrétiseront.

En relisant ce que je venais d'écrire, j'ai pensé à ma grand-mère. Si elle était encore parmi nous, ma Mémé m'aurait dit : « quand tu étais petit tu disais pas mal de conneries, maintenant non seulement tu les dis mais tu les écris. »

Bon ceci étant dit, depuis le temps que vous me pratiquez, vous commencez à me connaître.

N'oublions pas que « l'intolérance, on le sait est fille de l'ignorance. C'est donc par les armes de l'esprit, du savoir et de l'humour qu'il faut lutter. »

Plus que jamais, durant ces périodes compliquées, il faut continuer à avancer, entreprendre, garder espoir qu'une société meilleure est possible.

Avoir de l'espoir ce n'est pas croire que tout va bien se passer, mais c'est croire qu'elles auront du sens.

Finalement, c'est bien cette façon d'espérer, individuellement ou collectivement, qui donne envie d'avoir des projets, d'aimer, d'agir et tout simplement de vivre.

A toutes et à tous, au nom de toute l'équipe qui m'accompagne, je vous souhaite, en toute simplicité, mais avec sincérité, une très bonne année 2015.



Financement et subventions obtenues

C.G.38 Direction des mobilités, tapis de la RD : 89 557 €

C.G. 38 aménagement du village : 45 850 €

C.G.38 aménagement de sécurité : 36 577 €

C.G. 38 aménagement d'accessibilité : 33 214 €

Réserve parlementaire Michèle Bonneton : 5 000 €

Participation du SEDI : 8 112 €

Autofinancement : 145 075 €

Montant des travaux

Accessibilité : 41 500 € ht

Aménagements de sécurité : 138 300 € ht

Aménagements de village et voirie : 146 000 € ht

Eclairage public, enfouissements : 37 585 € ht

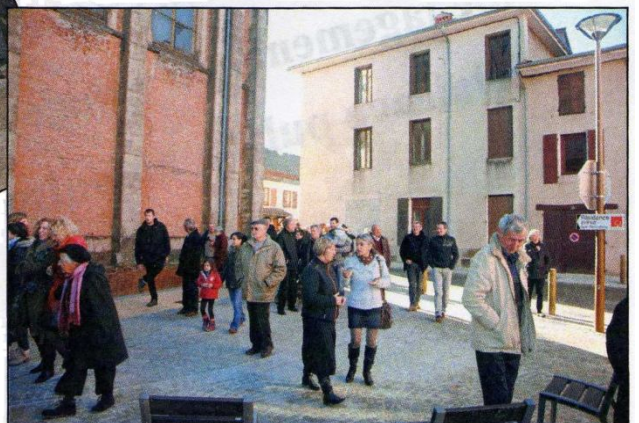
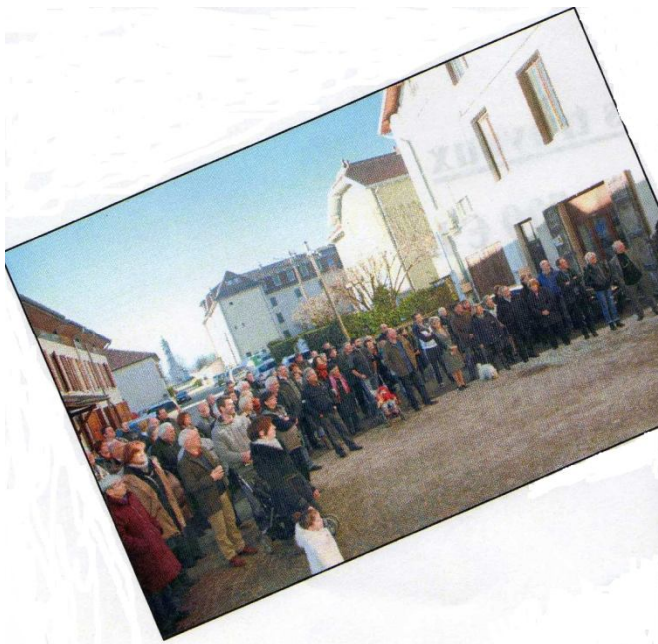
Total : 363 385€ ht

Inauguration des aménagements de la place



**Présentation des entreprises ayant
participé aux travaux**

**Inauguration par Madame
Michèle Bonneton
Députée de la circonscription**



Les élections en 2015



Deux élections auront lieu en 2015 : les élections départementales les 22 et 29 mars et les élections régionales en décembre. Pour pouvoir voter, il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales.

Les élections cantonales sont désormais dénommées « élections départementales ». Elles seront organisées pour la première fois sous cette appellation en mars 2015.

Ces élections permettront d'élire les conseillers départementaux, jusqu'ici appelés conseillers généraux et renouvelés par moitié tous les 3 ans. Ils seront désormais élus pour 6 ans, et se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.

Pour qui vote-t-on les 22 et 29 mars prochains ?

NOUVEAUTÉ. *Depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers généraux deviennent les conseillers départementaux, élus pour 6 ans.*

Les conseillers départementaux forment l'assemblée qui dirige le département : **anciennement le conseil général, qui devient le conseil départemental à compter de mars 2015.**

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront donc remplacés en mars 2015 par 4 108 conseillers départementaux.

Le conseil départemental sera **renouvelé dans son intégralité** lors des élections départementales. Les conseillers départementaux sont maintenant tous élus en même temps **pour une durée de six ans** alors que le conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans.

Mode de scrutin : quelles sont les nouveautés ?

PARITÉ. *Pour chaque canton, les candidats se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. Cette mesure permettra de mieux représenter les femmes au sein des conseils départementaux.*

Premier tour :

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

- au moins **la majorité absolue des suffrages exprimés** (plus de 50%)
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits

Second tour :

Si aucun binôme n'est élu dès le 1er tour, il est procédé à un 2nd tour. Les deux binômes arrivés en tête au premier tour peuvent se maintenir.

Les binômes suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix (majorité relative) au second tour est élu.

Une fois élus, les deux membres du **binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.**

Pourquoi une nouvelle carte des cantons ?

EQUITÉ. *La carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014. Ils sont mieux adaptés aux équilibres démographiques de chaque département.*

Les élections départementales sont organisées dans le cadre du canton. **Un canton est une division du département. Les électeurs de chaque canton du département élisent deux conseillers départementaux**, une femme et un homme. Les **nouvelles délimitations** des cantons s'appuient sur les chiffres des populations légales publiés par l'Insee le 27 décembre 2013. Cette nouvelle carte permettra une représentation plus équitable de chaque canton en nombre d'habitants par élu.

De 4035 cantons aux dernières élections, la nouvelle carte prévoit un passage à 2054 cantons, représentés chacun par deux élus, soit 4108 conseillers départementaux en France.

LE COMITE DES FETES organise :

STAGE DE THEATRE

(Pour les adultes et enfants à partir de 9 ans)

stage animé par Nelly ROCHAS
de Z'Elle et Compagnie



Le 21 et 22 février 2015
Mairie de Notre Dame de l'Osier



Débutants ou amateurs expérimentés, il y en aura pour tous les goûts.
Deux jours pour explorer la magie du jeu et partager de bons moments autour d'une impro,
d'une saynète... se mettre en « jeu », se mettre en scène ...

Horaires

Samedi 21 février : de 13h30 à 17 h (enfants : 13h30/15h30)

Dimanche 22 février : de 10 à 17 h (enfants : 10h/12h)

Repas tiré du sac

Prix :

Enfants/ado (de 9 à 13 ans) : 30 €

Ado à partir de 14 ans/adultes : 50 €

Inscriptions et renseignements 04-56-33-70-36 ou comitdfetesndo@yahoo.fr

Syndicat scolaires des 5 écoles

Le syndicat scolaire a mis en ligne sur son site syndicat5ecoles.fr, un journal téléchargeable qui retrace quelques ateliers, auxquels les enfants ont participé pendant les temps périscolaires sur les 5 écoles de notre bassin intercommunal depuis le mois de septembre 2014.

Pour accéder à ce journal à partir de la page d'accueil du site syndicat5ecoles.fr : cliquez sur « agenda » puis sur « actu des 5 écoles ». Il suffit alors de télécharger le journal en cliquant sur : « JOURNAL DU PERI »

Pour les vacances d'hiver

- Du 15 au 20 février 2015 : stage de roller organisé par les Rolling Fox, section de la MJC de l'Albenc De 14h30 à 17h30. Tarifs : 8 euros /jour pour les adhérents, 10 euros pour les non adhérents
Tel : **06.77.52.67.56**

- Dates d'ouverture du Centre de loisirs de la Communauté de Communes Chambaran Vercors Vinay pour les vacances d'hiver : du 9 au 13 février et du 16 au 18 février 2015
Le thème de cette période : **Bienvenue à Grizzli land**

Le service Enfance Jeunesse de la Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors
Rue des Ecoles, 38470 Vinay
Tel : **04 76 36 70 62**

Pour inscrire vos enfants à l'Accueil de loisirs ou à Pass'Li,
une seule adresse :



Suite à la mise en accès libre des moloks, les badges ne sont plus utiles. Nous invitons les usagers à nous les rapporter ou à les déposer en Mairie.

Ordures ménagères

La communauté de communes nous a transmis le fichier des ordures ménagères afin de le mettre à jour. Nous avons pu constater un certain nombre d'erreurs quand à la composition des foyers. Nous vous demandons de vérifier sur votre facture le nombre de personnes pris en compte pour calculer la part variable. Merci de bien vouloir, à l'aide du coupon ci-joint, faire les éventuelles corrections et nous retourner celui-ci dans les plus brefs délais en Mairie. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

Mise à jour du fichier Ordures Ménagères

Madame, Monsieur :

Adresse :

Nombre de personnes composant le foyer au 01 janvier 2015 :

A Notre Dame de l'Osier, le

Signature :

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), réalise du 2 février au 02 mai 2015, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Café des aidants

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Nous vous donnons rendez-vous à **St Marcellin** un vendredi par mois, de 15h à 17h. autour d'un thème.

PROGRAMME **1^{er} semestre 2015**

Vendredi 6 février

Les richesses de la relation d'aide : il y a aussi du positif !

Vendredi 6 mars

Droit de la famille et handicap : succession,
protection juridique...

Vendredi 3 avril

Passer le relais : quand ? Comment ?

Vendredi 5 juin

L'aider jusqu'au bout de la vie

ENTREE LIBRE ET GRATUITE
Avec 1 participation demandée : une consommation



Adresse : Restaurant « Le Romina », 27 rue Aymard Duvirail, 38160 Saint Marcellin

Contact : Service Autonomie : 04 76 36 38 38/ sce.aut07@cq38.fr

La Mission Locale et le Point Information Jeunesse organisent en partenariat avec Pôle Emploi :



Le 3^{ème} FORUM DES METIERS DE L'ANIMATION

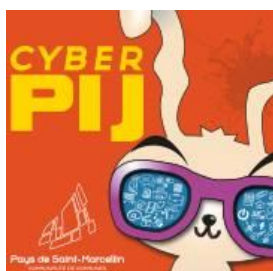
Infos BAFA/BAFD
(organismes de formation, aides financières...)
Formations professionnelles
Les métiers de l'animation
Les structures d'accueil
Conseils au recrutement



Jeudi 5 février Entrée libre de 10h à 17h

Salle polyvalente de St Marcellin

Le coin Internet



Mercredi 18 février

TIC TAC TROC

Qu'est-ce que c'est ?

Va sur www.facebook.com/pijpsm

A partir de 18h30 Maison de l'économie et de l'emploi

Saint Marcellin



Brèves

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'article pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 26 02 2015** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

Page ouverte à une activité locale

« **Bry service** », spécialisé dans les travaux d'entretien et de rénovation intérieure et extérieure, souhaite la bonne année 2015 à tous les lecteurs de l'Osier Flash.

Bry service 171 chemin de Dampierre à Notre Dame de l'Osier. Tel: **06.38.50.94.50**



BESSIERES Quentin
COACH SPORTIF

A domicile ou en association

Site web: www.qb-coachsportif.com
Tel: 06-73-61-73-03
E-mail: contact@qb-coachsportif.com

N° SIREN: 535 199 277

ANIMATIONS DU 1^{ER} AU 28 FEVRIER 2015

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 1^{er} février** **Vide grenier du sou des écoles à Vinay.** Venez chiner, venez farfouiller, trouver votre bonheur parmi les objets exposés. Entrée gratuite .Buvette
Tel : [0687376737](tel:0687376737). Mail : sou-des-ecoles.vinay@laposte.net
- Du 1^{er} février
Au 13 mars** **Exposition temporaire « Eux » de Pascale Expilly** au Grand Séchoir à Vinay. Pascale Expilly, artiste plasticienne expose son œuvre « Eux », monde imaginaire empli d'êtres minuscules dont la vie aquatique vous fera voyager entre deux eaux, bercés par le chant des baleines, à la découverte d'une civilisation des profondeurs. De 14h à 17h30. Fermé le lundi.
Tél : [04 76 36 36 10](tel:0476363610) / Mail : info@legrandsechoir.fr
- 7 février** **Repas dansant ravioles à Chantesse** organisé par le Comité des fêtes de Chantesse. A 20h à la salle des fêtes.
Tarifs : adultes 15€ enfants de 5 à 12 ans 8€
- 7 février** **Trail des neiges Vercors-Coulmes au col de Romeyère.** 2^{ème} édition de ce trail hivernal, de nuit, avec 2 formules : en solo ou en duo. Gratuit
Renseignements : site web : http://www.trail-vercors-coulmes.fr/les_epreuves/le_trail_blanc_des_coulmes.html
- 12 février** **English club à Notre Dame de l'Osier.** A 20h.
Tel : 04 76 36 86 02
- 14 février** **Atelier couture-broderie à Notre Dame de l'Osier** à partir de 14h30 à la mairie
- 14 février** **Fête de la station des Coulmes** Ski alpin non-stop de 9h à 21h. Animations et jeux de 14h à 17h. Animation musicale, buvette et restauration. En soirée descente aux flambeaux et feu d'artifice. Tel : Foyer de ski : 04 76 38 96 61
- 21-22 février** **Stage de théâtre à Notre Dame de l'Osier** organisé par le Comité des Fêtes et animé par Nelly Rochas. (voir page 11)
- 22 février** **Vente de produits de leur fabrication par les chasseurs de Notre Dame de l'Osier.** De 9h à 12h à l'Espace Bon Rencontre. Bon de commande en dernière page.
- 22 février** **Repas choucroute organisé par le Club de l'âge d'Or de l'Albenc.**
Tel : 04-76-64-75 ou 04-76-64-74-88
- 28 février** **Atelier couture-broderie à Notre Dame de l'Osier** à partir de 14h30 à la mairie.
- Du 28 février
Au 2 mars** **Raid hivernal en autonomie.** Magnifique raid itinérant en autonomie de 3 jours, loin des refuges bondés des itinéraires classiques. Ce raid vous fera découvrir la partie sauvage de la plus grande réserve de France « Les hauts plateaux du Vercors ». 38470 Malleval
Tel : 06 88 71 18 47 / Mail : marc.chenu@orange.fr